



République d'Haïti  
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DES RESSOURCES NATURELLES  
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILT  
RESOUS NATIRÈL  
AK DEVLOPMAN RIRAL

---

---

## RECRUTEMENT D'UN (E) COORDONNATEUR/TRICE POUR L'UNITÉ CENTRALE DE GESTION DU PROJET TERRITOIRES PRODUCTIFS RÉSILENTS (UGP-C/TPR)

### TERMES DE RÉFÉRENCE

#### 1 Contexte

La République d'Haïti a obtenu un financement de vingt-et-un-millions-deux-cent-dix-mille-quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 21,210,046) auprès de la Banque Mondiale, de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour assurer la mise en œuvre du Projet de Territoires Productifs Résilients (TPR) au profit des communautés de la région des Nippes en vue de contribuer à l'amélioration de la résilience de l'agriculture et des écosystèmes dans les bassins versants sélectionnés. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et le Ministère de l'Environnement (MDE) sont les Organismes d'exécution, via l'Unité de Gestion centrale du projet (UGP-C) et de l'Unité locale de gestion du projet (UGP-L).

L'objectif principal du projet est d'améliorer les pratiques de gestion de l'agriculture et des territoires et d'accroître la résilience dans divers sous-bassins versants sélectionnés dans le département des Nippes.

Le Projet a quatre (4) composantes :

- i. Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles pour la conduite d'interventions au niveau des territoires ;
- ii. Investissements pour renforcer l'adoption de productions et de pratiques agricoles résilientes ;
- iii. Coordination et suivi et évaluation (S&E) du Projet ;
- iv. Mécanisme de réponse immédiate aux situations d'urgence.

Dans le but d'assurer la mise en œuvre du Projet, les organismes d'exécution comptent recruter un (e) Coordonnateur/trice pour l'Unité Centrale de la Gestion du projet (UGP-C) afin d'assurer la gestion des opérations quotidiennes du Projet.

#### 2 Description de la Fonction

Sous la supervision des Directions Générales du MARNDR et du MDE et en étroite collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), le /la Coordonnateur/trice dirige les opérations suivantes :

- Assurer la responsabilité globale de la coordination et de la gestion du projet dans ses composantes administratives, comptables, financières et techniques ;

- Assurer la responsabilité spécifique de la mise en œuvre de la Composante 1 ;
- Représenter le projet auprès des administrations et des autres partenaires ;
- Signer par délégation des ministres concernés, les conventions de partenariat avec les agences d'exécution, prestataires et partenaires et structures impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- Assurer l'obtention des résultats du projet, conformément aux standards de qualité requis, selon les moyens financiers et matériels prévus et dans les délais impartis ;
- Développer des partenariats efficaces autour du projet et contribuer à la mobilisation des ressources.

### **3 Tâches spécifiques du/ de la Coordonnateur/trice**

Les tâches spécifiques du/de la Coordonnateur/trice sont décrites à travers les trois (3) grands axes ci-dessous.

#### **a) Supervision du personnel et coordination générale du projet :**

- Assumer la responsabilité de la direction, de la coordination et de la supervision des autres membres de l'équipe du projet (tant au niveau central qu'au niveau local) ;
- S'assurer du respect du Code d'Ethique par l'ensemble des membres de l'équipe du projet et des consultants recrutés dans le cadre du projet ;
- Encadrer et évaluer les équipes du projet et des consultants à travers une approche de gestion des ressources humaines axée sur les résultats et le mérite ;
- Favoriser le renforcement des capacités internes à travers l'encouragement à l'auto-formation, au partage d'informations et des connaissances au sein de l'équipe ;
- Superviser la mise à jour et la bonne exécution des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA), des Plans de passation des marchés (PPM), et la gestion des contrats ;
- S'assurer du respect des règles fiduciaires, de sauvegardes sociales et environnementales, de gestion des plaintes, et des partenariats, conformément aux termes des Accords de financement ;
- Organiser les audits techniques et financiers du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) suivant la périodicité et les échéances prévues ;
- Ordonner les dépenses du projet ;
- Veiller à la bonne gestion des biens et équipements du projet, et s'assurer de la préparation et la mise à jour régulière de l'inventaire de l'équipement du projet, ainsi que le processus de transfert de l'équipement à la fin du projet ;
- Contrôler la production et la diffusion des rapports périodiques sur l'avancement et l'exécution du projet en lien avec l'équipe du projet;
- Faciliter les exercices des évaluations et des audits du projet à travers la mise à disposition des données, des documents et des informations nécessaires ;
- S'assurer de la tenue des réunions des organes de gouvernance du projet selon les conditions et fréquences établies dans le Manuel d'Opération du Projet (MOP) ;
- Mettre en œuvre les décisions du Comité de Pilotage ;
- Coordonner les mises à jour du MOP en concertation avec les Directions Générales (du MARNDR, du MDE) et de la Banque Mondiale;
- Superviser la communication générale relative au projet.

#### **b) Développement des synergies et mobilisation des partenariats et des ressources :**

- Travailler avec toutes les institutions parties prenantes au projet et les autres intervenants en vue d'assurer la synergie des actions pour une meilleure efficacité des appuis ;

- Assurer l'interface avec la Banque Mondiale et le point focal du FEM pour Haïti;
- Avertir le Comité de Pilotage et la BM dans les délais en cas de risques pouvant menacer la réalisation des activités et faire des propositions de gestion des risques ;
- Assurer l'interface avec les bénéficiaires et les donateurs assurant le cofinancement ;
- Contribuer à la mobilisation de ressources techniques et financières, à travers un processus de capitalisation des acquis et des leçons apprises du présent projet ;
- En collaboration avec les unités de communication de la BM, assurer la visibilité des résultats du projet.

**c) Gestion et mise en œuvre de la Composante 1 du projet:**

- Préparer le PTBA relatif à la Composante 1 du projet en lien avec les différentes entités impliquées des Ministères de tutelle et autres organismes directement bénéficiaires du projet (notamment CNIGS : Centre National de l'Information Géospatiale, et FCB/FHB : Fonds Caribéen pour la Biodiversité/Fonds Haïtien pour la Biodiversité) ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre et le fonctionnement du FHB;
- Assurer le suivi des interventions de renforcement des capacités réalisées auprès du CNIGS dans le cadre du projet;
- Assurer le suivi des interventions réalisées par le Secrétariat de l'Initiative *Haïti prend Racine* dans le cadre du projet ;
- Assurer le suivi de la mise en place et des activités du Comité National des Changements climatiques ;
- Animer et organiser autant que nécessaire des rencontres et discussions permettant la mise en œuvre efficace des PTBA relatifs à cette Composante.

**4 Qualifications et Profil**

Le/la Coordonnateur/trice de l'UGP-C doit avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (préférentiellement niveau post gradué) et dans des disciplines impliquant les domaines ci-après : Agriculture, Environnement (changements climatiques), Aménagement du Territoire, Aménagement des Bassins Versants (BV), Sciences Naturelles, Géographie, Prévention et Gestion des risques et des désastres, ou dans toute autre discipline similaire ;
- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) ans avec un minimum pertinent de cinq (5) ans en gestion et/ou coordination des projets ou programmes ;
- Posséder des compétences avérées dans le domaine de la gestion axée sur les résultats, dans le développement d'instruments, de la conduite des études techniques et de la mise en place de cadre de gestion et de suivi, dans les domaines de la gestion de BV, de l'aménagement du territoire, de la réduction des risques et des désastres et de l'établissement des mécanismes de résilience ;
- Avoir la capacité de communiquer avec des professionnels et des officiels de haut rang et de garder l'équipe sur la bonne voie pour respecter les délais ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de gestion des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres institutions financières internationales (IFI) ;
- Avoir une Connaissance des rouages internes du gouvernement haïtien et / ou avoir travaillé au plus haut niveau dans l'un des ministères haïtiens ; compréhension du protocole et des procédures d'opération standard pour le Gouvernement Haïtien ; Trajectoire technique reconnue par ses pairs au sein du MARNDR ou MDE et par les partenaires du projet, un atout ;
- Avoir une capacité de management et de travail en équipe. Capacité d'écoute, de synthèse et de communication ;

- Avoir la capacité de dialoguer et de négocier avec des partenaires variés (gouvernement, bailleurs de fonds, société civile, secteur privé). Sens du tact et de la diplomatie ;
- Avoir d'excellentes relations interpersonnelles, capacité de communication, attention aux détails et compétences organisationnelles ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et du créole. L'anglais est un plus ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, Power point, Internet).

### **5 Lieu de travail**

Le lieu de travail du/de la Coordonnateur/trice sera le bureau central du Ministère de l'Environnement (MDE) à Port-au-Prince, avec des déplacements au MARNDR sis à Damien et dans les zones concernées par le projet en particulier les Nippes.

### **6 Conditions d'emploi**

Le/la Coordonnateur/trice aura un statut de contractuel. Le contrat sera renouvelable annuellement selon les besoins après évaluation positive des performances et avec la non-objection préalable des Partenaires Techniques Financiers (PTF). Il s'agit d'un poste contractuel. Le(la) Coordonnateur(trice) ne pourra pas être un fonctionnaire.

### **7 Méthode de Sélection**

Le/la Coordonnateur/trice sera recruté(e) par la méthode de sélection fondée sur les qualifications de Consultants Individuels (CI), par mise en concurrence restreinte. Il/Elle travaillera à temps plein (au moins 40 heures par semaine).